

Avis adopté à la séance plénière du 9 décembre 2020

## Le travail à domicile auprès des personnes vulnérables : des métiers du lien

### Déclaration du groupe UNAF

Les familles sont en première ligne dans cet avis en tant qu'usagères des services à domicile qu'il décrit. En effet, les métiers du lien interviennent aussi bien pour la prise en charge d'un parent âgé en perte d'autonomie que pour l'accompagnement des familles particulièrement face à la situation de handicap d'un enfant ou bien encore pour la petite enfance. Les attentes, les besoins des familles sont à prendre en compte dans les évolutions souhaitées et souhaitables des métiers du lien. L'enjeu pour les familles est donc d'importance notamment comme voie pour l'effectivité de la conciliation vie familiale-vie professionnelle. Raison pour laquelle le Groupe de l'Unaf soutient la préconisation 15 dans sa reconnaissance des métiers du lien devant trouver leur place pleine et entière dans le plan de relance.

La préconisation 17 recommande d'augmenter et de pérenniser, les ressources consacrées au financement du cinquième risque pour répondre aux besoins de la population et, à cette fin, de promouvoir l'emploi dans les métiers du lien, en termes à la fois qualitatifs et quantitatifs. Ce point est primordial à la condition que les nouvelles voies de financement soient débattues avec toutes les parties prenantes au premier rang desquelles sont les représentants des familles. Cela suppose à cet effet que l'Unaf puisse intégrer rapidement la gouvernance de la CNSA au sein de son conseil d'administration.

Dans le domaine plus précis de la petite enfance, la préconisation 11 appelle à développer la mise en réseau des assistantes maternelles sur un territoire avec des acteurs partenaires comme les PMI mais pas seulement. L'Unaf défend depuis de nombreuses années l'importance des relais d'assistantes maternelles. Dans les territoires où ils existent, ils ont un impact positif sur les pratiques professionnelles des assistantes maternelles du fait du regard croisé qu'ils permettent entre les professionnelles. Ce sont également des lieux de conseils pour les parents. L'attractivité du métier d'assistante maternelle est critique pour les années à venir. Les assistantes maternelles sont souvent sujettes à stéréotypes, à une sous-estimation de leurs compétences, à des comparaisons biaisées avec la crèche. Ce métier menacé mérite davantage d'attention de la part des pouvoirs publics en rappelant que ce mode d'accueil est le deuxième après la garde des enfants par leurs parents et bien avant celui des crèches.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.